



SNUipp - Guyane



Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC
Fédération Syndicale Unitaire de Guyane

Une école de qualité pour tous !

SNUipp-Guyane

Bât. F, n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84
0594 30 13 52
Fax. 0594 30 51 03

E-mail :
snu973@snuipp.fr

Site internet :
<http://973.snuipp.fr>

Cayenne, le mercredi 27 mai 2009

Monsieur le Recteur de la Guyane
Chancelier de l'Université

Objet : Commission Administrative Paritaire Académique

Monsieur le Recteur,

Nous venons de recevoir les convocations pour la CAPA du 18 juin dont l'ordre du jour comporte un point unique : le mouvement intra départemental.

Nous tenons à vous faire remarquer que deux points sur lesquels la CAPA est obligatoirement consultée ont sans cesse été reportés depuis le 26 mars :

- l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles par liste d'aptitude,
- l'accès à la « hors classe » des professeurs des écoles.

En outre, les collègues ayant déposé une demande d'exéat/ineat pour convenances personnelles sont en attente de votre décision, après consultation de la CAPA. De nombreux départements donnant déjà leur avis pour les ineats, ce retard risque de compromettre gravement leurs chances et les place dans une situation très inconfortable.

C'est pourquoi nous vous demandons de réunir une CAPA dans les plus brefs délais afin de traiter les trois points ci-dessus.

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le secrétariat du SNUipp-Guyane

Jean-Noël Grandvillemin